

Toujours dans ce rapport, le Groupe signalait que les efforts diplomatiques se sont avérés infructueux aux yeux des dirigeants sud-africains noirs, et il pose la question suivante :

Les pays du Commonwealth comptent-ils se cantonner dans un rôle de spectateur pendant que la violence s'intensifie ? Ou comptent-ils plutôt prendre conjointement des mesures efficaces ? De telles mesures pourraient bien représenter le dernier moyen d'éviter ce qui risque d'être le pire carnage jamais vu depuis la Seconde Guerre mondiale<sup>1</sup>.

Les chefs de gouvernement qui avaient créé le Groupe des sages se sont réunis du 3 au 5 août pour examiner le rapport et cerner les mesures que pourrait prendre le Commonwealth à la lumière des conclusions qu'il contenait. Au Canada, le Comité mixte spécial sur les relations extérieures du Canada, dans un rapport qui faisait suite à celui du Groupe des sages, a recommandé que le Canada, étant donné les conclusions du Groupe, "[impose] immédiatement toute la gamme des sanctions économiques, [cherche] à obtenir l'appui du plus grand nombre possible de pays du Commonwealth et [encourage] les autres pays à prendre des mesures semblables<sup>2</sup>".

Ailleurs, les pays non alignés ont présenté une résolution au Conseil de sécurité des Nations-Unies le 23 mai 1986 en vue d'imposer contre l'Afrique du Sud des sanctions sélectives - économiques ou autres - pour répliquer aux raids. Douze des quinze membres du Conseil ont voté en faveur de la résolution, mais la Grande-Bretagne et les États-Unis ont opposé leur veto. Le 12 juin, Pretoria a de nouveau décrété l'état d'urgence.

Le Canada s'oppose à l'apartheid depuis 1961, année où le premier ministre Diefenbaker a contribué à expulser l'Afrique du Sud hors du Commonwealth. En 1977 et 1978, le gouvernement a restreint l'appui qu'il avait accordé jusque-là aux échanges commerciaux bilatéraux, et les États dits limitrophes ont bénéficié d'un programme d'aide administré

<sup>1</sup> Mission to South Africa: The Commonwealth Report, Londres : Secrétariat du Commonwealth, 1986, p. 68.

<sup>2</sup> CMSREC, Indépendance et internationalisme, Ottawa, Approvisionnement et Services, 1986, p. 119.